# L'ORDRE DES MOTS EN CRÉOLE HAÏTIEN : UNE INTRODUCTION

## Dominique Fattier et Anna Sörés

Si le thème de l'identité de la néo-langue qu'est l'haïtien, appréhendé d'un point de vue diachronique (genèse de ce créole particulier et parenté(s) génétique(s))¹ a tôt dans le siècle suscité l'intérêt en ouvrant la voie à un foisonnement d'hypothèses parfois aussi audacieuses les unes que les autres, il n'en va pas de même pour l'autre dimension de cette identité, en l'occurrence le fonctionnement de la communication orale dans la société créole de référence, conçu sous l'angle de la typologie et du classement typologique, qui n'a reçu pour l'heure qu'une attention limitée². C'est à combler cette lacune que nous souhaitons nous employer.

On rappellera pour commencer le principe de l'indépendance de la parenté génétique en précisant que les ressemblances typologiques sont d'un tout autre ordre<sup>3</sup>. Malgré tout, il est indéniable qu'entre langues génétiquement apparentées, et ce de façon étroite, comme par exemple les langues romanes, on peut s'attendre à plus de ressemblances typologiques qu'entre deux langues non apparentées. Une étude typologique peut-elle contribuer à faire avancer la réflexion sur l'apport respectif des langues parentes (français des XVII°-XVIII° siècles, langues de l'Ouest africain) dans la genèse de l'haïtien ?

## 1. Les critères typologiques retenus

Nous avons choisi de privilégier, en premier lieu, l'ordre des mots. Pour des raisons variées et complémentaires : c'est à l'heure actuelle, le domaine le mieux élaboré de la typologie (« typologie sérielle ») ; il se trouve de plus que ce paramètre est l'un de ceux qui permettent d'établir une classification des langues ; c'est aussi depuis le XIX<sup>e</sup> siècle — comme le note C. Marchello-Nizia (1995 : 36) l'un des domaines les mieux explorés dans l'étude du changement linguistique.

Nous nous intéresserons uniquement à l'ordre de base (ou ordre dominant), celui des énoncés déclaratifs. Mais nous comptons bien poursuivre nos recherches sur les constructions tout simplement possibles et en particulier celles qui sont marquées (à structure minoritaire ou rare)<sup>4</sup>.

Dominique Fattier et Anna Sörés © 1999, Études créoles, vol. XXII, n° 2, pp. 48-56



La typologie sérielle implicationnelle repose sur d'anciennes observations selon lesquelles il y a des langues qui placent systématiquement les éléments *modifieurs* avant les éléments *modifiés*<sup>5</sup>, tandis que d'autres langues adoptent systématiquement la solution inverse (*langues VO*<sup>6</sup>). Les travaux de typologie modernes ont permis d'établir qu'il existe de fortes corrélations<sup>7</sup> entre la place de l'objet (O) par rapport au verbe (V) et

- a) d'une part la présence de prépositions ou de postpositions, à savoir si VO alors Prép, si OV alors Postp;
- b) d'autre part la place respective d'autres modifieurs. Les modifieurs du nom (N) ont tendance à se ranger du côté de O : si VO alors NMod, si OV alors ModN ; tandis que les modifieurs du verbe se linéarisent à l'inverse, à savoir si VO alors ModV, si OV alors VMod.

Encore convient-il d'ajouter qu'il ne s'agit là que de tendances, auxquelles à vrai dire peu de langues se conforment sans exception.

Nous avons retenu une vingtaine de critères de sérialisation<sup>8</sup> (parmi ceux qui paraissent les plus sûrs) en un ensemble dont nous n'ignorons pas qu'il est hétérogène : c'est que l'expression « ordre des mots » renvoie non seulement à l'ordre des constituants fondamentaux de la phrase (marqué traditionnellement par la formule SVO<sup>9</sup>), mais aussi à l'ordre des mots ou morphèmes au sein des groupes nominaux et verbaux. Notre approche est comparative dans la mesure où nous souhaitons aboutir à une caractérisation du créole haïtien et voir en quoi il se sépare d'un point de vue typologique de son parent français.

### 2. Analyse

[le lecteur est ici invité à examiner le tableau comparatif exemplifié et commenté qui figure en annexe]

- 2.1. Le premier ensemble de données relève de la classification typologique qu'on doit à J. H. Greenberg 1963. Il s'agit des quatre critères selon lesquels Greenberg parvient à classer les langues du monde en vingt-quatre types. Ces critères sont les suivants :
- l'ordre respectif du Verbe, du Sujet et de l'Objet nominaux dans une phrase déclarative, non emphatique, ou en d'autres termes l'ordre de base;
- la présence de prépositions ou de postpositions ;
- la place de l'adjectif épithète ;
- la place du génitif par rapport au nom gouverneur.

Le français appartient à l'un des types les plus « chargés », en l'occurrence SVO/Prép/NA/NG. Selon Greenberg (op. cit.), relèvent de ce type<sup>10</sup> un grand nombre de langues génétiquement et géographiquement très éloignées les unes des autres, y compris des langues d'Afrique de l'Ouest qui ont pu jouer un rôle dans la genèse du créole haïtien. Notre premier résultat aboutit à classer dans ce même type l'haïtien (que Greenberg ne prend pas en compte) :

	1-SVO	2-Prép + N	3-N + Adj*	4-N + Gén
haïtien	+	+	+	+
français	+	+	+	+

S'agissant du placement de l'adjectif épithète, on considère l'ordre non marqué NA<sup>11</sup> comme pertinent, du point de vue typologique. On remarque en haïtien un phénomène qui caractérise également les langues romanes<sup>12</sup> et qui a été formulé par Greenberg (*op. cit.*) en tant qu'universal n° 19 :

Dans les langues NAdj, il peut y avoir un petit nombre d'adjectifs qui peuvent s'antéposer au nom, alors que dans les langues AdjN il n'y a aucune exception.

2.2. Le second ensemble de données concerne le groupe nominal<sup>13</sup>. Une différence remarquable entre le français et l'haïtien concerne le placement des déterminants. En effet, selon les prévisions qui ont cours en typologie, une langue VO est censée placer les déterminants après le nom. De ce point de vue, le français est déviant<sup>14</sup>. L'haïtien l'est un peu moins dans la mesure où les déterminants désignateurs y sont obligatoirement postposés. Une autre différence notable concerne le placement respectif de l'adverbe et de l'adjectif : là où le français standard antépose l'adverbe modifieur<sup>15</sup>, l'haïtien offre pour la plupart des adverbes l'ordre inverse.

	5-N + Rel	6-N + Dét	7-Adj + Adv
haïtien	+	+	+
français	+	-	_

2.3. Au sein du groupe verbal<sup>16</sup>, les prédictions typologiques semblent être confirmées, sauf en ce qui concerne le réfléchi toujours postposé en haïtien, et postposé seulement dans certaines variétés non standard du français<sup>17</sup>.

	8-Aux + V <sup>18</sup>	9-Mod + V	10-Int + V	11-Pot + V	12-Caus + V	13-Réfl + V
haïtien	+	+	+	+	+	-
français	+	+	+	+	+	+/-

2.4. Un quatrième ensemble regroupe un agrégat de traits syntaxiques. En haïtien, l'ordre de base ne change pas, que le complément d'objet soit nominal ou pronominal (SVOn et SVOp). La comparaison de l'adjectif (comparatif de supériorité) montre dans les deux langues un comportement identique et conforme aux prévisions (malgré d'importantes différences morphologiques et sémantiques). Il en va de même pour le marqueur de comparaison. En cas d'objets doubles, l'ordre est Objet Direct + Objet Indirect. L'ordre inverse est quoique attesté, très minoritaire : il est à porter au compte de l'emploi de verbe du type

« bay » (donner à qqn qqch.). Enfin, en haïtien comme en français, on a les mêmes constructions : « Titre + Nom » et « Prénom + Patronyme ».

	14- SVOn	15- SVOp	16- A+M/P+ St	17- CM +Adj	18- V + Adv	19- T + N	20	21- Dir+Ind
haïtien	+	+	+	+	+	+	+	+/-
français	+	-	+	+	+	+	+	+

#### Bilan

Vingt et un traits sériels ont été testés. Il est possible à présent d'attribuer aux deux langues mises en comparaison un coefficient de conformité aux prévisions VO. L'haïtien obtient 20/21 là où le français fait un score de 18/21. Pour ce qui est de l'ordre des mots, l'haïtien appartient au même type que le français et les autres langues romanes, et c'est de surcroît une langue plus « harmoniquement VO » 19 étant donnés les traits sériels 6 (N + Dét), 7 (Adj + Adv), et 15 (SvOp). On peut produire des arguments relativement convaincants à l'appui de l'hypothèse d'une influence africaine : le trait 6 peut être rapporté à un caractère commun à différentes langues d'Afrique de l'Ouest, en l'occurrence le fait de posséder un déterminant démonstratif qui non seulement est postposé, mais encore a un lien évident, dans sa forme même, avec les nominaux (ou les « quasi-nominaux ») signifiant *ici* ou *là* 20. Il semble bien que l'un des déterminants postposés de l'haïtien LA se soit précisément trouvé, dans la période initiale de la genèse linguistique, dans ce cas de figure (cf. Fattier, à paraître).

Il est un autre trait — le trait 13 (Réfl + V) — pour lequel c'est au contraire le français qui se comporte de la façon attendue, l'haïtien adoptant un ordre OV (V + Réfl). Sur ce point aussi, il est légitime d'invoquer une influence africaine.

On peut concevoir cette influence en terme de sélection, par les acquisiteurs africains de la koinè d'oïl qui était en usage à Saint-Domingue, d'une option qui d'une part était disponible dans la langue-cible, et d'autre part ne présentait pas de divergence de structure avec leurs langues premières : certains dialectes non standard d'oïl<sup>21</sup> offraient sans doute aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles des constructions où un groupe nominal « son corps » figurait en position d'objet pour signifier que le référent du sujet cumule le rôle sémantique dévolu au sujet du prédicat et celui dévolu à l'objet du même prédicat (« l'enfant lave son corps » = l'enfant se lave). Il y a là au départ, comme l'indique Creissels (1991 : 221), une métonymie qui s'est figée, et beaucoup de langues à travers le monde, en Afrique en particulier, illustrent cette étape de l'évolution.

Mais tous les locuteurs français n'usaient sans doute pas à l'époque de cette construction à outil de réflexion postposé, et certains employaient peut-être les

deux tours. Pourtant la construction conforme à l'ordre VO (« l'enfant se lave ») à laquelle ont été également exposés les acquisiteurs africains a cessé d'être utilisée ; elle n'a pas résisté au processus de régularisation dont ils ont été les agents : c'est ainsi qu'en créole haïtien, l'outil de réflexion quel que soit son statut (pronominal ou nominal) est postposé au verbe de la même façon que l'Objet, pronominal ou nominal, est placé après le verbe : V+Réfléchi // VO(p, n).

Du point de vue méthodologique, il y a un certain malaise à caractériser d'un point de vue typologique le français à partir d'une langue neutralisée au profit de l'écrit standard et contemporain. Si le travail typologique comparatif est aussi fait pour aider à penser le changement, il doit porter sur l'ordre des mots dans la langue parlée française. Il est donc relativement rassurant d'apprendre qu'à la question de savoir « si on rencontre en français parlé certaines dispositions d'ordre des mots qu'on ne connaîtrait absolument pas dans le français écrit », Blanche-Benveniste (1996 : 109) répond par la négative et de façon catégorique : « pas de trouvaille totalement exotique ».

## Annexe<sup>22</sup>

Définition du Type	Français	Haïtien	Commentaires
1– SVO	+	+	
2– Adposition : Préposition + N	+	+	Corrélation : si VO, alors préposition
3– N + Adj	Un jardin ! soigné/merveilleux	Même situation :  yon chat vòlèz, yon rad chèch, yon chwal piti ; bagay ron, manje cho ! yon bon pitit (un bon enfant) ; yon pitit bon (un bon enfant ; meilleur qu'ils n'en ont d'habitude)	cf. Greenberg, Universal 19: Si NA, alors qqs AN possibles, pas de déviation, mais « très roman »
	! un grand jardin		yon gwo madanm (une grosse femme) ; yon madanm gwo (une femme particulièrement grosse)
4 – N + Génitif	la maison de Paul la maison à Paul N Gén	pitit Pòl la pitit a Pòl la (Nord) N Gén	Timoun a madan jolikè yo renmen jwe (les enfants; pluralisation Données ATLAS carte n° 2049). Universal 2 : dans les langues à préposition, le génitif suit presque toujours le nom gouverneur

Modifieurs nominaux			Corrélation : si VO, alors N modifieur
5 – N + Relatif	l'homme qui vient Det N Rel	fanm ki vin wè ou la N Rel Det pon-an ki te la, i kraze	Sylvain p. 69 (la femme en question qui est venue te voir)
		(le pont qui était là, il est détruit)	Données ATLAS (carte n° 1973). Dislocation : le sujet grammatical est pris comme thème
			Corrélation : si VO, alors NModifieur
6 – N + Déterminant  a. dét. déf  b. dét. indéf  c. dét démonstr  d. dét numéral  e. dét possessif!	! le jardin ! un jardin ! ce jardin ! deux jardins ! mon jardin	jaden-an ! yon jaden jaden sa-a ! de jaden ! jaden-mwen (an)	Dans les langues VO, tous les déterminants « devraient » se proposer.
7 – Adj + Adv	! très grand	gran anpil bèl anpil (Adj +Adv) ! byen bèl (Adv + Adj) ! trè bèl (Atlas carte n° 2092)	Le français est déviant. En créole les adverbes suivent en général l'adjectif. Quelques rares adverbes le précèdent.
Modifieurs verbaux			Corrélation : Si VO, alors modifieur + V
8 – Aux + V	(il) est allé	li ale	
9 – Mod + V	(il) doit aller	li dwe al wè Jezila	
10 – Intention + V	(il) veut aller	li vle ale, li pa vle travay	
11 – Potentiel+ V	(il) peut aller	ou kapab ale	
12 – Causatif + V	(il) fait faire qqch	papa fê Elifêt bale lakou-a	
13 – Réfléchi + V	(il) se lave	! li sal kò li ! li blese tèt li ! li pann li	En créole haïrien, l'outil de réflexion (qu'il s'agisse d'un groupe nominal ou d'un pronom) est toujours postposé. Les constructions à pronom postposé dans une interprétation réfléchie sont, quoique rares, attestées en milieu unilingue
Traits syntaxiques			
14 - SVOnom	je vois le jardin	mwen wè jaden-an	Universal 25 : si l'objet pronominal suit le verbe, l'objet nominal le suit également
15 - SVOpron	je le vois	mwen wè li	

16 – Comparaison : A + M/P + St <sup>23</sup> (Adj + Marqueur + Standard)	je suis plus grand que Paul Adj Marq Standard	li pi rich pase mwen Adj Marq Standard	Existe aussi la construction: « li rich pase mwen ». Plus rare est le tour: « syèl la pi wo ke nway la ». Corrélation: si l'unique ordre est AMSt, alors la langue est prépositionnelle (Universal 22)
17 – Marqueur comparatif : CM + Adj	plus grand CM + Adj	sab fen an : gen in pi piti, gen in pi gwo CM + Adj	
18 – Adverbe : V + Adverbe	Il court vite	tan-an pase vit (le temps passe vite); yo pale twòp (ils parlent trop); li travay anpil (il travaille beaucoup)	Cas particulier: ou twò jouda; ou jouda twòp (tu es trop indiscret) <sup>24</sup> . Les deux ordres sont possibles moyennant une variation de l'adverbe.
19 – Titre + Nom	Docteur Legrand	Doktè Pompilus	
20 – Prénom + Patronyme	Paul Legrand	Normilus Pierre Prénom + Patronyme	
21 – O Dir + O Ind	j'ai offert un cadeau aux enfants	M'a pote liv-la ba ou (je t'apporterai le livre en question O Dir + O Ind ! mwen ba timoun-yo yon jwèt; ! Pòl bay Anita yon mango! O Ind + O Dir	Avec une préposition (comme ba ou pou ou ba pou), la prévision typologique est réalisée. Ordre dominant  L'objet indirect lorsqu'il n'est pas construit avec une préposition précède toujours l'objet direct; ici, on a le verbe plein (ba/bay).

#### NOTES

Voir entre autres Faine 1936, Sylvain 1936, Fattier 1998.

Voir cependant Posner 1986. Des études comparatives comme celles par exemple de DeGraff

1994 peuvent permettent d'approfondir le travail en typologie.

Quelques rappels sont peut-être ici utiles, concernant le rapport genèse/type. D'une part, un rapport génétique solide comme celui établi au sein des langues indo-européennes (IE), ne signifie pas (= ne prédit pas de) ressemblances typologiques. Par exemple, du point de vue de l'ordre des mots, il y a des langues IE SVO (l. romanes, l. germaniques), des langues VSO (l. celtiques), des langues SOV (le persan). D'autre part, et pour ne prendre qu'un exemple, la ressemblance typologique au niveau de la morphologie agglutinante des langues ouraliennes et altaïques ne prouve pas leur rapport génétique.

Nous utiliserons pour ce travail la banque de données que constitue le corpus de l'Atlas

linguistique d'Haïti.

Il est à noter que la notion de « modifié » (ou encore de « tête » ou de « rectum ») prête toujours à discussion.

On désigne sous ce symbole et à la suite de Lehmann (1974), un type de langue caractérisé par la présence de constructions syntaxiques de la forme « Modifié-Modifieur ».

Les corrélations sont mises en gras dans la suite du texte.

Andersen (1983 : 16 et sq.) fournit la liste complète des caractéristiques typologiques gouvernées par le « principe de placement » et leurs ordres relatifs dans les langues VO et OV. Nous lui empruntons certains de ses traits sériels et leurs dénominations.

Formule que nous adoptons sans en ignorer la maladresse : elle présente en effet l'inconvénient

d'associer des fonctions grammaticales (S et O) à une partie du discours (V).

Relèvent de ce type les langues suivantes : langues romanes, albanais ; langues africaines ouestatlantiques, yoruba, groupe edo, langues bantou, shillouk, bari, la plupart des langues chamitosémitiques du groupe tchadien sauf le hausa ; khmer, vietnamien, chaque langue thaï sauf le khamti ; malais ; subtiaba ; etc.

Dans sa présentation de l'adjectif en haïtien, Sylvain (1936 : 41) note que « la place normale de l'adjectif qualificatif est après le substantif, cependant certains adjectifs très usités s'emploient plus couramment avant, on ne les suffixe que pour les mettre en relief » (nous

soulignons).

- Et peut-être également d'autres langues : l'information nous fait sur ce point défaut. Concernant la place de l'adjectif épithète, voir pour le français, Nølke 1996 et pour les langues romanes, Sörés 1995.
- Le lecteur ne s'étonnera pas de ne pas trouver dans cette section les traits corrélatifs de l'ordre VO déjà examinés dans le paragraphe 2. 1.

Il se comporte comme une langue OV. Mais il faut sans doute tenir compte des déterminants discontinus complexes du type « ce garçon-là ».

Adverbe modifiant les adjectifs qualificatifs. Dans une variété non standard de français contemporain, on peut entendre des expressions du type : « il est fou grave » (= il est très fou).

Nous regroupons dans cette section des traits sériels qu'Anderson (op. cit.) fait figurer sous deux

rubriques distinctes (« Verbal Modifiers » et « Morphology »).

D'après Chaudenson (1974 : 734), les dialectes de l'Ouest français « usaient encore au XVII siècle de la locution « son corps » comme substitut du pronom réfléchi ; cet usage n'était pas systématique, mais devait se limiter à un certain nombre d'expressions d'usage courant, survivances de l'emploi ancien. Ainsi s'explique que ces tours se soient maintenus dans la plupart des créoles, sans être cependant le seul mode d'expression du réfléchi ».

A la suite de cette abréviation mise pour Auxiliaires, on lira : (verbes) Modaux, (verbes d') Intention, (verbes de) Pouvoir, (verbes) Causatifs, (verbes) Réfléchis.

En anglais, « consistent ».

<sup>20</sup> Creissels (1991 : 163-164).

Il faut noter la restriction : tous les dialectes d'oïl n'avaient pas un tel réfléchi nominal.

Dans la colonne de gauche (du n° 2 au n° 20 inclus) figurent les traits sériels VO (pour le n° 2, le trait sériel OV serait « N+ Postposition »). Dans les deux colonnes du milieu, les formes qui ne sont pas conformes aux prévisions sont précédées d'un point d'exclamation et figurent en caractères gras. Les formes haïtiennes données comme exemples ne sont pas forcément des traductions des exemples français.

Abréviation employée dans Anderson (1983 : 16) : C(omparative) M(arkers).

<sup>24</sup> Pompilus (1976 : 6).

## BIBLIOGRAPHIE

Andersen Paul K., 1983: Word Order Typology and Comparative Constructions, John Benjamins Publishing Company, Amsterdam, Philadelphia.

BLANCHE-BENVENISTE Claire, 1996 : « Trois remarques sur l'ordre des mots dans la langue parlée », Langue française 111, Paris, Larousse.

- DeGraff Michel, 1994: « To move or not to move? Placement of verbs and object pronouns in Haitian Creole and in French », Papers from the 30<sup>th</sup> Meeting of the Chicago Linguistic Society, Beals et al. (eds).
- DEGRAFF Michel, 1994 : « The morphology-syntax interface in creolization (and diachrony) », Studies in the Linguistic Sciences, 24(2), (version révisée de l'article précédent).
- FAINE Jules, [1936] 1981 : Philologie créole. Études historiques et étymologiques sur la langue créole d'Haïti, Slatkine, Genève-Paris (réimpression de l'édition de Port-au-Prince 1936).
- FATTIER Dominique, 1998 : Contribution à l'étude de la genèse d'un créole : l'Atlas Linguistique d'Haïti, cartes et commentaires, Thèse d'État, Université de Provence.
- FATTIER Dominique, à paraître : « Genèse de la détermination postnominale en haïtien : l'empreinte africaine », L'information grammaticale, numéro thématique préparé sous la direction de Daniel Véronique.
- GREENBERG Joseph H., 1963 (2<sup>e</sup> éd. 1966): « Some Universals of Grammar with particular Reference to the order of meaningful Elements », in Greenberg J. (ed.), *Universals of Language*, Cambridge, The MIT Press.
- LEHMANNWinfred P., 1974: Proto-Indo-European Syntax, Austin.
- MARCHELLO-NIZIA Christiane, 1995 : L'évolution du français. Ordre des mots, démonstratifs, accent tonique, Paris, A. Colin.
- NØLKE Henning, 1996: « Où placer l'adjectif épithète ? Focalisation et modularité », Langue française 111, Paris, Larousse.
- POMPILUS Pradel, 1976 : Contribution à l'étude comparée du créole et du français à partir du créole haïtien. Morphologie et syntaxe, Éditions Caraïbes, Port-au-Prince, Haïti, L'École, Paris.
- POSNER Rebecca, 1986 : « La créolisation Altération typologique », Études créoles, vol. IX nº 1, pp. 127-134.
- SÖRÉS Anna, 1995 : « À propos de la place de l'adjectif épithète dans les langues romanes », Acta Academiæ Pædagogicæ Agriensis, Nova series Tom. XXI, Eger.
- SYLVAIN Suzanne, [1936] 1979 : Le créole haîtien. Morphologie et syntaxe, Slatkine, Genève-Paris (réimpression de l'édition de Wetteren-Port-au-Prince, 1936).